



# École Armand-Lavergne 2020-2021

**Rentrée scolaire 2020-2021 : le jeudi 27 août 2020**

Horaire régulier

AM 8h05 à 11h12

PM 12h42 à 15h25

SERVICE DE GARDE : ouvert de 7h à 18h



## LISTE DU MATÉRIEL SCOLAIRE 1<sup>er</sup> cycle – Première année

À se procurer avant la rentrée :

N'hésitez pas à récupérer le matériel des années précédentes

- 1 cartable à anneaux 2 pouces
- 6 cahiers d'écriture (interligné - pointillé modèle # LG10) (Obligatoire)
- 10 reliures à petites tiges en plastique (2 rouge, 2 bleu, 2 vert, 1 orange, 1 violet, 1 jaune : anglais, 1 orange : musique) (Marque suggérée : Duo-Tang)\*
- 20 crayons à mine noire HB aiguisés (à renouveler au besoin) (Marque suggérée : Mirado)\*
- 1 paquet de crayons feutres de couleur (à renouveler au besoin)
- 2 surligneurs de couleur (1 orange + 1 jaune)
- 1 étui crayons pour les crayons de couleur à deux compartiments
- 3 **gros** bâtons de colle (à renouveler au besoin) (Marque suggérée : Pritt)\*
- 4 gommes à effacer blanche (marque suggérée : Staedtler)\*
- 1 paire de ciseaux de bonne qualité (Marque suggérée Staedtler)\*
- 1 taille-crayon de bonne qualité avec réservoir (Marque suggérée : Staedtler)\*
- 1 tablier ou vieille chemise avec manches longues pour les arts plastiques
- 1 paquet de 24 crayons de couleur en bois
- 1 pochette en plastique 8 ½ x 11 avec fermeture à velcro
- 1 crayon effaçable
- 1 grand sac à congélateur (marque suggérée : Ziploc) \* **identifié**
- 1 bouteille d'eau réutilisable

\* Les marques suggérées sont recommandées selon le rapport qualité/prix

\*\* N'oubliez pas qu'il est possible de s'inscrire au Magasin-Partage de la rentrée scolaire.

\*\*\* Certains articles devront être remplacés au besoin.

Veillez bien identifier tous les articles de votre enfant en écriture script  
(vêtements, souliers, crayons, étuis, reliures, etc.)

Pour une nouvelle inscription au service de garde, vous devez communiquer avec  
M. Denis Boisclair, technicien au service de garde au : (514) 596-7168.

N.B - Vous recevrez le montant pour les cahiers d'exercices dans la semaine du 31 août 2020.

Vous pourrez payer les frais à partir du 17 septembre 2020.

- Cette liste a été approuvée au Conseil d'établissement le 15 juin 2020.